# Agent de Caisse d'assurance retraite & de la santé au travail (CARSAT)



L'agent CARSAT est un salarié d'un organisme privé avec des missions de service public qui dépend de la Sécurité Sociale.

## Condition(s) diplômante(s)

Baccalauréat jusqu'à BAC + 4 en formation juridique ou ressources humaines

#### Actualité(s) juridique(s):

La réforme annoncée sur la retraite laisse penser à de profondes mutations concernant la retraite et donc, le calcul de celle-ci avec l'âge pivot en discussion.



### Cadre(s) juridique(s)

Salarié soumis aux principes du service public : continuité, mutabilité et égalité ( code du travail et convention collective).



### Témoignage(s)

« Les règles administratives sont de plus en plus complexes, ce qui rend la compréhension pour l'assuré difficile. Cependant, la CNAV a vocation à accompagner au mieux les agents afin qu'ils expliquent aux assurés la procédure pour la liquidation des droits à la retraite. Également, il faut une simplification de la réglementation concernant les taux imputables aux comptes employeurs en cas de maladie professionnelle ou d'accident du travail reconnus par la CPAM. »